



ASSOCIATION EAU TOURAINE
5 RUE DES PERVENCHES
37 300 JOUÉ-LÈS-TOURS

eau-touraine@laposte.net
<https://www.eau-touraine.fr/>

le 08 octobre 2024

Lettre ouverte à
Mr le Président
Mr le Vice-Président du cycle de l'eau
Mmes et Mrs les conseillers métropolitains de TMVL

Mesdames, Messieurs,

le 14 novembre 2022, en réponse à la décision de TMVL de signer une nouvelle Délégation de Service Public pour la gestion de l'eau potable sur 7 communes de son territoire, nous avons publié une lettre ouverte aux élus, regrettant ce choix et en exposant nos raisons.

Nous nous interrogeons sur l'orientation de la politique de l'eau dans la Métropole et nous demandions au Président et aux élus:

D'engager dès maintenant la réflexion pour la mise en place au 1er janvier 2029 d'une gestion de l'eau et de l'assainissement de toutes les communes de la Métropole dans la Régie existante, et de prévoir les moyens humains, techniques et financiers pour y parvenir.

Depuis cette date, des voix se sont fait entendre, dans le groupe "Reconstruire ensemble notre Métropole" mais aussi parmi les autres groupes de la majorité en faveur de cette gestion en Régie directe.

Mais deux ans et demi ont passé et nous sommes toujours dans l'interrogation sur les intentions réelles de l'assemblée métropolitaine sur ce sujet. Il reste 3 ans pour préparer cet avenir.

La décision politique de principe du passage en Régie directe doit être prise avant la fin de l'année, afin de se donner le temps d'une préparation et d'une mise en place "en douceur".

De nombreuses études ont été faites par des cabinets de conseil extérieurs dans les années passées afin d'orienter les communes vers un mode de gestion adapté:

2015/16: IRH à Joué-lès-Tours, pour un montant de 26 000 euros

2016: Collectivités Conseils à Fondettes-Luynes-Saint-Etienne-de-Chigny

2017: IRH à Chambray-lès-Tours

2017: IRH à Mettray

2021-22: Dupuet à Rochecorbon- Parçais-Meslay

2021-22: Dupuet à Ballan-Savonnières-Druye-Villandry

Il ne nous semble pas nécessaire de renouveler une x-ième étude coûteuse sur un choix de mode de gestion.

Seule une aide pour la mise en place du changement de gestionnaire du service nous semblerait nécessaire.

Ce passage demande un temps de préparation afin de le réussir.

- prise de contact avec les collectivités qui ont franchi ce pas et ont réussi la transition vers la Régie.
- consultation d'organismes comme France Eau Publique (membre de la FNCCR) qui regroupe les collectivités ayant une gestion publique de l'eau dans un but d'échange et de partage des pratiques et expériences.
- préparer la Régie actuelle (fournissant l'eau pour 65% des habitants de la Métropole) à l'accueil des nouvelles communes : adaptation des logiciels, étude de l'organigramme des personnels, état des lieux des réseaux et infrastructures, investissements à venir pour l'ensemble du territoire, accueil et écoute des usagers, etc...

Tout ce travail s'il est réalisé sur un temps long permettra d'éviter les problèmes de changement le moment venu.

Nous serons vigilants dans les années à venir sur toute mesure qui affaiblirait le fonctionnement de cette Régie et apporterait des arguments permettant d'éviter le passage vers la gestion en Régie publique de toutes les communes dont la fin de contrat de DSP arrive à échéance le 31 décembre 2028.

La Régie qui regroupe 5 communes dont Tours ville centre doit au contraire bénéficier d'un renforcement de ses structures, de son budget dans un souci de plus de transparence financière, de son organisation au bénéfice de tous et dans le but de permettre une plus grande attractivité.

Le 23 février 2022, nous avons remis lors d'un Rendez-vous avec Mr Bertrand Ritouret une pétition pour un grand service en régie publique de l'eau à Tours Métropole Val de Loire. Celle-ci a rassemblé des signatures écrites lors de contacts sur les marchés ou dans des manifestations locales et d'autres via le site de pétition Change.org, totalisant 1420 signatures.
Cette pétition a-t-elle bénéficié d'une information aux élus?

D'autres associations locales sont sensibles à cette question de la gestion de l'eau, c'est pourquoi nous nous sommes associés en 2024 avec la Convergence des Services publics 37 et Greenpeace 37 pour une nouvelle campagne de signatures, cette pétition reste actuellement ouverte et continue de recueillir de nouvelles signatures.

L'eau n'est pas une marchandise, c'est un bien commun, il doit être public.

Nous espérons que cette lettre permettra de vous apporter des éléments de réflexion sur ce sujet essentiel. Nous restons ouverts à tout échange avec les conseillers métropolitains qui le souhaitent.

Pour le Conseil d'administration
la Présidente
Denise Ferrisse

P.S. nous vous informons que comme chaque année, nous analysons les rapports du service de l'eau et assainissement de chaque Délégation de Service Public et de la Régie, ces analyses sont sur notre site, celles pour l'année 2023 sont en cours d'élaboration. Nous vous invitons à consulter ces documents.

<https://www.eau-touraine.fr/>